



GUIDE
**CLUB DES
MÉCÈNES**

L'AVANT SEINE ET SES ACTIONS

Parce que l'Avant Seine / Théâtre de Colombes est un lieu ouvert à tous, un lieu de partage et d'initiatives, j'envisage le mécénat comme une véritable relation partenariale avec l'entreprise.

L'opération de mécénat ne se résume pas à un acte philanthropique, elle doit être construite en adéquation avec l'identité de l'entreprise, et répondre à ses enjeux.

Je crois en l'importance des synergies entre acteurs économiques, institutionnels et socio-culturels, car nous oeuvrons tous pour répondre à un intérêt commun : renforcer le dynamisme et l'attractivité de notre territoire.

Grégoire Lefebvre,
Directeur
l'Avant Seine / Théâtre de Colombes



UN ACTEUR CULTUREL MAJEUR

Institution culturelle incontournable sur le territoire, soutenue par la Ville de Colombes et le Conseil Général des Hauts-de-Seine, l'Avant Seine / Théâtre de Colombes propose une **programmation exigeante et éclectique** mêlant théâtre, musique, danse, cirque dans des formes traditionnelles ou contemporaines.

Quelques données :

- Un bâtiment tout en transparence conçu en 1990 par le **Cabinet Fabre et Perrottet**, également architecte du Théâtre National de la Colline, et inauguré en 1991.
- 2000 m² d'espaces repensés en 2012 par le designer **Etienne Bardelli dit Akroe**, connu pour ses collaborations avec Vuitton, Cacharel, le Centre Pompidou Metz, Nike...
- En 2015/2016, 39 spectacles, 77 représentations, de nombreux événements publics et privés.
- Plus de 40 000 visiteurs chaque saison.

OBJECTIFS

Outre un projet artistique ambitieux, Grégoire Lefebvre s'est fixé pour objectif de réaliser de **grands chantiers culturels et sociaux**, et de faire de l'Avant Seine une **vitrine de la création**.

Zoom sur... la **Cuisine de l'Avant Seine**, un projet d'économie sociale et solidaire

De la volonté de faire du théâtre un lieu de vie, convivial et actif en journée comme en soirée, est née la Cuisine de l'Avant Seine.

Le restaurant a obtenu le soutien de la Ville de Colombes, de la Fondation Chèque Déjeuner et du Conseil Général des Hauts-de-Seine, en tant que lauréat de l'appel à projets pour l'économie sociale et solidaire.



En rejoignant le CLUB des Mécènes, vous vous associez à une démarche alliant intérêt général, créativité artistique et rayonnement territorial. Votre contribution est ciblée, vous choisissez de soutenir l'action ou le projet artistique qui vous ressemble.

RENDRE L'EXCELLENCE ET L'ÉMERGENCE ACCESSIBLES À TOUS

- présenter à Colombes des artistes de renommée internationale
- soutenir les talents prometteurs et initier des productions inédites
- accueillir des compagnies en résidence et accompagner leur diffusion

FAVORISER L'ACCÈS DES PUBLICS DÉFAVORISÉS À LA CULTURE

- actions à destination des publics en difficulté, isolés ou en situation de handicap en partenariat avec les centres sociaux, les structures d'enseignement spécialisé...
- politique tarifaire adaptée, pass Solidarité

SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- partenaire du Lycée professionnel Jules Verne afin de former aux métiers de la technique
- projet Un petit-déjeuner / Un métier en partenariat avec le CIO, qui permet chaque année à une dizaine de classes de filières techniques de découvrir un métier lié à leur formation (rencontre avec le professionnel, visite technique lors du montage d'un spectacle, sortie au spectacle)

FORMER LE JEUNE PUBLIC

De nombreux projets permettant aux enfants de se familiariser avec le spectacle vivant sont menés avec les établissements scolaires du territoire : Collège en scène, Lumière sur..., Valise en voyage.

PROMOUVOIR L'INNOVATION

Laboratoire de la création, soutien d'initiatives originales mêlant les arts vivants et les nouvelles technologies... l'Avant Seine / Théâtre de Colombes accompagne et développe des projets novateurs en parallèle de sa programmation.

LA SYNERGIE D'UN CLUB

En 2014, l'Avant Seine / Théâtre de Colombes a créé un CLUB pour une relation avec les entreprises mécènes plus forte, plus proche et plus avantageuse.



Brochure de saison : (15 000 ex)

- double-page présentant le CLUB et ses actions
- ▶ nom de l'entreprise ou logo (selon contribution), pour la saison en cours

Supports de communication :

- logo du CLUB sur :
 - affiches (environ 10 000 affiches diffusées par an sur les Hauts-de-Seine)
 - dépliants bimestriels (10 000 ex / 2 mois - Hauts-de-Seine)
 - tracts ponctuels et tous les supports édités par le théâtre.
- ▶ nom de l'entreprise ou son logo (selon contribution) sur les supports de communication éditoriaux des projets soutenus: programme de salle, dossier de presse, supports de médiation...

Signalétique in situ : (40 000 visiteurs / an)

- aquilux dans le hall d'accueil remerciant les membres du CLUB
- ▶ nom de l'entreprise ou logo (selon contribution), pour la saison en cours

Site Internet :

- logo CLUB en homepage
- logo CLUB sur la newsletter
- espace web dédié au CLUB
- ▶ nom de l'entreprise ou logo (selon contribution) sur la page CLUB des mécènes
- publications dans le web magazine (nouveaux membres, interview, projets soutenus...)
- ▶ nom de l'entreprise mécène ou son logo (selon contribution) sur les pages web des projets soutenus

Communication interne et institutionnelle des Membres :

Pour renforcer votre identité, vous pouvez utiliser votre action de mécénat pour la communication institutionnelle de votre entreprise.

Mise à disposition d'un kit de communication Mécénat à l'Avant Seine :

- logo du CLUB et du Théâtre
- charte du CLUB
- visuels et éléments du projet soutenu
- documents de communication du théâtre

▶ *Visibilité propre au Mécène détails, voir page suivante.*

En plus de la déduction d'impôt et des contreparties individuelles dues au titre du mécénat, l'appartenance au CLUB vous offre des avantages : visibilité accrue, services dédiés, opérations de relations publiques privilégiées...



L'Expertise Avant Seine pour animer le CLUB

- Invitation aux vernissages, répétitions, rencontres avec les artistes...
- Visite guidée pour les membres.
- Présentation de saison privée, en avant-première autour d'un cocktail (en présence de l'équipe et des administrateurs du théâtre).
- Contact dédié et prioritaire pour vos réservations.
- Tarif réduit pour tous les spectacles de la saison pour vous et vos invités.
- Tarif partenaire toute l'année sur la mise à disposition des espaces.
- Rencontres entre membres du CLUB.

Tout au long de l'année, les membres du CLUB seront informés de manière confidentielle de l'existence de nouveaux projets et de leurs avancées : création d'un spectacle, projets de travaux et d'aménagement d'espaces, mise en place d'actions culturelles inédites...

**Intégrez le CLUB des
mécènes et rejoignez
la Société Générale,
ARKEMA, TISEA
pour construire avec
nous ce projet.**



DEVENIR MEMBRE

à partir de
2 000 €

coût réel
300 €

déduction fiscale
de 60% soit 1 200 €

contreparties à hauteur
de 25% soit 500 €

à partir de
5 000 €

coût réel
750 €

déduction fiscale
de 60% soit 3 000 €

contreparties à hauteur
de 25% soit 1 250 €

Privatisation

Réduction sur le tarif de location :
- 25% pour la Petite Salle (1 jour).

Privatisation

Réduction sur le tarif de location :
- 25% pour la Petite Salle (2 jours)
ou - 10% pour la Grande Salle (1 jour).

Mise à disposition de l'espace Exposition pour un cocktail après le spectacle lors d'une soirée de relations publiques au théâtre.

Invitations

8 places sur la saison

Invitations

15 places sur la saison

Communication dédiée

Nom du mécène sur les supports de communication CLUB.

Communication dédiée

Nom du mécène sur les supports de communication CLUB, et sur la communication éditoriale du projet soutenu.

à partir de
10 000 €

coût réel
1 500 €

déduction fiscale
de 60% soit 6 000 €

contreparties à hauteur
de 25% soit 2 500 €

à partir de
20 000 €

coût réel
3 000 €

déduction fiscale de 60%
soit à partir de 12 000 €

contreparties à hauteur
de 25% soit à partir 5 000 €

Privatisation

Mise à disposition de la Petite Salle (1 jour)
ou réduction de - 15% sur la location
de la Grande Salle (1 jour).

Mise à disposition de l'espace Exposition pour un
cocktail après le spectacle lors d'une soirée de
relations publiques au théâtre.

Invitations

30 places sur la saison

Communication dédiée

Logo du mécène sur les supports de
communication CLUB, et sur la communication
éditoriale des projets soutenus.

L'Expertise Avant Seine

pour 15 personnes de votre choix :
Visite privée du théâtre suivie d'une rencontre
autour d'un verre avec le directeur du théâtre et
l'artiste en résidence.

Privatisation

Mises à disposition de la Petite Salle.

Réductions sur la location de la Grande Salle.

Mise à disposition de l'espace Exposition pour un
cocktail après le spectacle lors d'une soirée de
relations publiques au théâtre.

Invitations

à partir de 60 places sur la saison

Communication dédiée

Logo du mécène sur les supports de
communication CLUB, et sur la communication
éditoriale des projets soutenus.

Un encart de publicité institutionnelle
dans la brochure de saison (1/2 page).

L'Expertise Avant Seine

pour vous, vos clients et salariés, par exemple :

- Intervention artistique en entreprise.
- Atelier théâtre à l'Avant Seine.
- Visite privée du théâtre suivie d'une rencontre
autour d'un verre avec le directeur du théâtre et
l'artiste en résidence.
- Accès à des répétitions générales.
- Rencontre avec des artistes.



le Club des Mécènes

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes

l'Avant Seine
Théâtre de Colombes



Anne Le Gall

Directrice de la communication
et du développement

01 56 05 86 46 06 82 46 51 90
anne.legall@lavant-seine.com

Camille Véron

Responsable relations entreprises,
événementiel et mécénat

01 56 05 86 42 06 78 08 24 30
entreprises@lavant-seine.com

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes - Parvis des Droits de l'Homme / 88 rue Saint Denis 92700 Colombes
www.lavant-seine.com